

Comment aider LA DIGESTION ?
 Si après un bon repas, ou un repas trop hâtif, vous ressentez quelques douleurs dues à un excès d'acidité gastrique, si votre digestion est lente et si vous avez tendance à dormir après le déjeuner, essayez DRYVA.
Les sels effervescents DRYVA pétillants, de goût agréable, d'action rapide, vous aideront à mieux digérer.
 2717 G. P. 1343

EDITION 5

Le Parisien

025
 257
 Algérie 0,30 NF
 Belgique 3,00 F.b.
 Italie 60 lire
 Espagne 3,00 pes.
 Suisse 0,30 Fr.

SI VOTRE VUE DÉCROÏT
UN SEUL OPTICIEN... LEROY
 12 MAISONS A PARIS
LUNETTE LEROY
 AMÉLIORE, CORRIGE, RELAXE LA VUE

124, rue Réaumur, Paris (2^e)
 Tél. : GUT. 75-20 (lignes groupées).
 Publicité générale : 114, Champs-Élysées

LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS FRANÇAIS DU MATIN

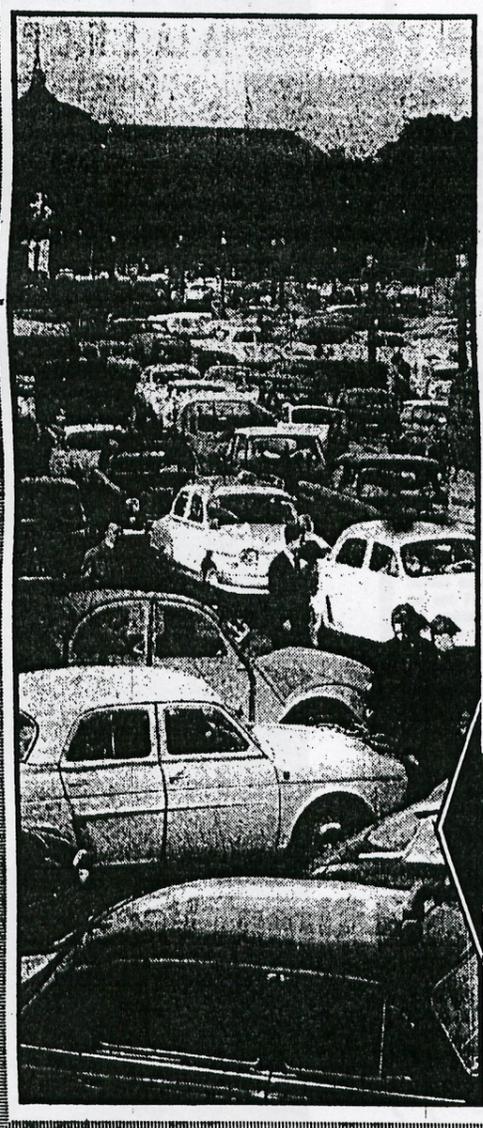
18^e ANNÉE — N° 5328
 Jeudi 19 octobre 1961

NOUVELLES TENTATIVES DE MANIFESTATIONS PROVOQUÉES PAR LE F.L.N. A PARIS

GRÈVE SUIVIE AU-DELA DES PRÉVISIONS

Le métro a été arrêté pendant trois heures

tandis que la région parisienne était privée de courant



Trafic banlieue S.N.C.F. perturbé sérieusement toute la journée



ENCOMBREMENTS MONSTRES

Parisiens et banlieusards ont dû encore une fois beaucoup marcher
 (VOIR PAGES 2 ET 3)
 Notre photo : L'embouteillage, hier matin, place de la Concorde. (Photo « P. L. ».)

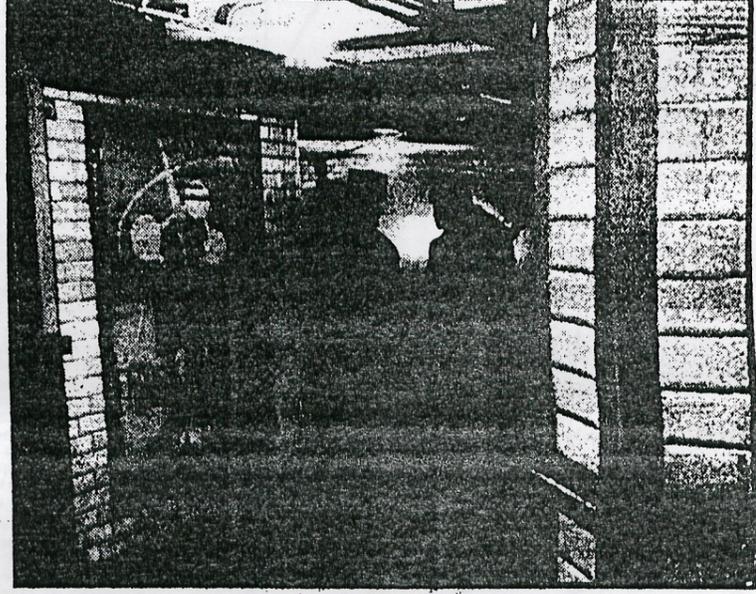
DÉROUTE DU FOOTBALL FRANÇAIS A BRUXELLES

Le onze tricolore sans attaquants s'incline (3 à 0) devant les Belges

(Voir à la rubrique sportive)

Heurts cette nuit à Nanterre, entre Nord-Africains et policiers

2 morts, 10 blessés



Dans les couloirs de la station Saint-Michel, hier soir : une patrouille de gardiens de la paix interpellant des Nord-Africains qui viennent de descendre du métro après l'heure du couvre-feu. (Photo « P. L. ».)

LOTÉRIE :
 VOIR A LA DERNIÈRE PAGE les résultats de la TRANCHE SPÉCIALE DU VENDREDI 13

Ces curieux équipages hier dans Paris : c'était le rallye "bizuth" de l'Ecole Centrale



Chars à bœufs, tracteurs, 2 CV, etc., occupés par de joyeux lurons grimés et costumés, ont ajouté hier à l'animation des rues de Paris, qui retrouvaient de la sorte une aimable coutume : c'était le « bizuthage » de l'Ecole Centrale. Il avait cette année pour thème : « la Haute Société », dont on voit ici un passage rue du Temple.
 (Photo LE PARISIEN libéré.)

NOMBREUSES ARRESTATIONS DANS LE CENTRE DE PARIS

où de petits groupes tentaient de se réunir
 1.500 musulmans, parmi les 11.538 appréhendés
 l'autre soir, vont être renvoyés en Algérie

Six compagnies de C.R.S. et quatre escadrons de gendarmes mobiles ont été dirigés sur la région parisienne

Vive émotion à l'Assemblée

où le ministre de l'Intérieur a dû faire une déclaration dans la nuit

(Voir pages 7 et 8 : l'article de Gérard BADEL et l'ensemble de nos informations)

ORAN :

Une journée entière de couvre-feu (d'hier 13 heures à aujourd'hui midi) après de nouvelles violences : encore trois morts dont deux Français de souche, et plusieurs blessés
A ALGER, DEUX SEPTUAGÉNAIRES TUÉS PAR DES GRENADES TERRORISTES ET DOUZE BLESSÉS (Voir page 9)

CETTE NUIT A NANTERRE NOUVELLE MANIFESTATION DE NORD-AFRICAINS: 2 morts, 10 blessés

MALGRE le tragique bilan des scènes d'émeute de mardi, qui s'est soldé par trois morts et près de 70 blessés, 4.000 Nord-Africains, répondant de nouveau aux mots d'ordre lancés par les chefs terroristes de la région parisienne, ont recommencé hier soir leurs manifestations.

Celles-ci pour avoir été moins importantes que celles de la veille devaient se révéler presque aussi meurtrières puisqu'on devait relever deux morts et dix blessés au cours d'une fusillade qui a opposé les manifestants aux forces de l'ordre.

A NANTERRE

Ils étaient 1.500. Arrivés par petits groupes du bidonville de Nanterre, les manifestants se rassemblèrent dès le début de la soirée, dans les rues de la ville. Clamant des slogans hostiles et encadrés par des meneurs du F. L. N., cette masse mouvante parut vouloir se diriger sur le poste de police de Nanterre, mais l'important dispositif des forces de l'ordre réussit à les disperser. Vers 22 heures, une de ces bandes qui refaisaient, évaluée à 200 hommes environ, déferla vers la gare. A l'angle de la rue de Stallgrad et de la rue du Chemin-de-Fer, peu avant la voie ferrée, un heurt violent se produisit.

A la vue d'une voiture de patrouille dans laquelle se tenaient cinq gardiens de la paix, un des manifestants tira un coup de feu. Les policiers ripostèrent à la mitrailleuse. Deux Nord-Africains s'écroulèrent mortellement atteints. Six autres furent grièvement blessés. Deux balles frappèrent également à l'épaule et au pied deux autres musulmans.

Au bruit de la fusillade, deux cars de C.R.S., qui avaient été appelés en renfort du poste de Neuilly se dirigèrent immédiatement

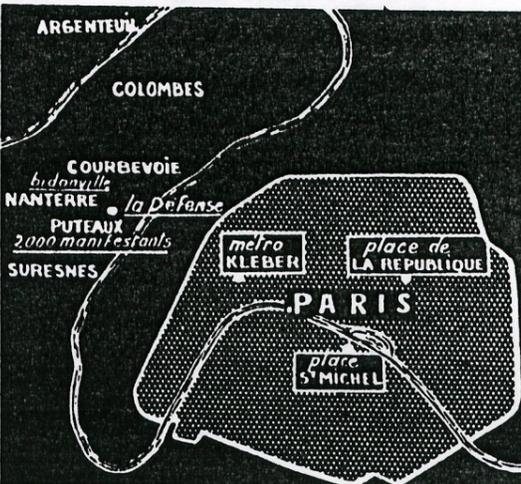
sur les lieux. Ils bouclèrent les rues avoisinantes et réussirent à capturer une trentaine de manifestants qu'ils rassemblèrent mains levées devant les grilles du chemin de fer. Les autres parvinrent à s'échapper le long de la voie ferrée, regagnant le bidonville.

Un autre accrochage, moins sérieux celui-là se produisit à hauteur

de la suite des incidents de l'autre soir, le F.L.N. avait diffusé des tracts invitant les Nord-Africains à manifester dans le centre de Paris.

1.500 ARRESTATIONS

D'importants effectifs de police avaient occupé dès 20 h. hier les points névralgiques de la capitale



Cette carte montre les tentatives de manifestations des Nord-Africains, hier soir, dans le centre de Paris et dans quelques localités de la proche banlieue (Service cartographique « P. L. »).

de la mairie où les policiers firent usage de leurs matraques pour se dégager, blessant deux Nord-Africains.

A 23 h. 30, le calme était revenu. où l'on pouvait redouter que des concentrations ne se produisent. A 21 h., en effet, aux cris de l'Algérie aux Algériens et Libérez Ben Bella, 2.000 Nord-Africains venus du bidonville de Nanterre

se regroupèrent aux alentours du rond-point de la Défense.

Ils s'étaient mis en route par le pont de Charlebourg vers le rond-point où le dispositif de sécurité put les intercepter.

Un peu plus tôt, un autre groupe rassemblé en gare du Nord était aussitôt embarqué dans les cars de C.R.S. et conduit à Vincennes.

Il en était de même à la République où quelques heurts se produisirent entre policiers et manifestants qui furent bloqués sur place ainsi qu'à la station de métro Strasbourg-Saint-Denis, à la station Réaumur-Sébastopol, place Clichy, etc.

A 21 h. 30, trois cars de police rallèrent, place Saint-Michel, une cinquantaine de musulmans qui se regroupaient dans les couloirs de la station du métro.

En fin de soirée, il apparaissait que les forces de l'ordre, bien renseignées, avaient réussi à neutraliser le mouvement basé sur la tactique des petits groupes. Ainsi, au métro Kléber, les policiers intervinrent au moment où un groupe arrivait et attendait des ordres pour se rendre à l'Étoile. Quatre des manifestants étaient armés de mitraillettes. Trois d'entre eux furent arrêtés.

A 23 h. 45, une partie du service d'ordre était levée, tandis que des patrouilles continuaient à surveiller la banlieue, notamment Courbevoie, Colombes, Suresnes et Argenteuil, où des heurts s'étaient également produits.

Vers l'heure du matin, la préfecture de police indiquait que 1.500 arrestations avaient été opérées. Elle soulignait aussi l'échec essuyé par les meneurs au rond-point de la Défense où les manifestants se dispersèrent au lieu d'attaquer le service d'ordre. Plusieurs chefs armés de bâtons qui tentaient de ramener leurs troupes furent arrêtés à cette occasion.

VIVE ÉMOTION A L'ASSEMBLÉE

LES violents incidents qui ont éclaté à Paris mardi soir, à la suite des manifestations musulmanes provoquées par des meneurs F.L.N., ont soulevé une vive émotion dans les milieux politiques, notamment au Palais-Bourbon, où M. Roger Frey, ministre de l'Intérieur, a fait hier soir sur ce sujet, la déclaration demandée au gouvernement par la plupart des groupes.

M. Pierre Portolano, député de Bône et président du groupe « Unité de la République », souhaitait qu'à ce propos un débat eût lieu sur le problème algérien dans son ensemble. Il n'a pas obtenu satisfaction. Pourtant, il estimait — et avec lui bon nombre de ses collègues — que les incidents de Paris s'expliquent seulement dans le cadre d'une certaine politique. Les conseils de la préfecture de police invitant les travailleurs musulmans à rester chez eux le soir et à ne pas circuler, en groupe, constituaient peut-être des mesures de précaution indispensables dans la situation actuelle. Mais, de l'avis des parlementaires musulmans, elles étaient considérées par tous les Nord-Africains comme des mesures discriminatoires et vexatoires. C'est une des raisons pour lesquelles les agitateurs du F.L.N., agissant sur des ordres venus de Tunis, ont pu entraîner à manifester une masse aussi importante. Une autre raison est l'emprise croissante du F.L.N. sur les musulmans de la métropole, et c'est là que les milieux politiques les plus divers mettent en cause la politique générale du gouvernement.

Dans un Etat qui se prétend fort, disent ces milieux, la logique et la morale

voudraient que les coupables — auteurs et collecteurs de fonds, par exemple — fussent châtiés sans délai ni faiblesse. Or, il n'en est rien. Un député de Paris, M. Frédéric-Dupont, a dénoncé la semaine dernière, à la tribune du Palais-Bourbon, la mansuétude dont bénéficient les hommes de main du F.L.N. En trois ans, a-t-il rappelé, soixante-sept policiers parisiens ont été assassinés. Aucun des criminels arrêtés n'a été condamné ni même jugé. La grande masse des travailleurs musulmans, qui ne demande qu'à gagner sa vie paisiblement, se sent par conséquent privée de protection et livrée à toutes les tentations. Elle verse son tribut forcé aux terroristes impunis. Elle obéit aux meurtriers dont les chefs à Evian ou ailleurs, sont traités en interlocuteurs valables. C'est ainsi, dit-on toujours dans les mêmes milieux, que l'indulgence dont bénéficient les coupables conduit à envelopper toute une masse innocente et contrainte dans la même suspicion, génératrice de ce que certains annoncent comme des « mesures discriminatoires ». Quant aux membres du service d'ordre, s'apercevant que, suivant l'expression de M. Frédéric-Dupont, « un tueur F.L.N. peut s'offrir à bon compte la vie d'un policier parisien », ils en éprouvent une indignation légitime, mais qui pourrait nuire au sang-froid dont ils donnent généralement un stoïque exemple.

Les violents incidents qui viennent de se produire — sans parler de ceux qui pourraient éclater encore — risquent de tendre dangereusement les rapports entre la population parisienne dans son ensemble

et la minorité musulmane. Ils risquent donc de rejeter davantage cette dernière dans l'isolement des réprouvés. Le F.L.N. en serait le seul bénéficiaire. Comme en Algérie, l'aboutissement de tout cela est le heurt des communautés.

Certains parlementaires, comme M. Ahmed Djebbour, allaient jusqu'à se demander si le gouvernement avait pris toutes les mesures nécessaires pour prévenir les manifestations dont le déroulement est de nature à faire mieux admettre dans l'opinion la politique dite de « dégageant ». C'est la question que posait en fait le député musulman d'Alger lorsqu'il demandait hier après-midi, devant l'Assemblée :

— Le gouvernement veut-il écarter à la fois les musulmans de la métropole et les Français d'Algérie, afin d'inciter les premiers à regagner l'Algérie et les seconds à regagner la métropole ?

Personne n'espérait que M. Frey répondrait franchement à cette question. Il y a aussi une autre question que de nombreux députés se posaient dans les couloirs, mais qu'aucun n'a eu l'occasion de développer à la tribune :

— N'est-il pas paradoxal que le service d'ordre ait été amené à ouvrir le feu sur des manifestants qui criaient un slogan dont l'auteur est le président de la République : celui d'« Algérie algérienne » ?

Pour ceux qui mettaient en avant cette interrogation, il ne fait pas de doute qu'elle consacrait dans leur esprit l'échec d'une politique.

Gérard BADEL.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A FAIT, HIER SOIR UNE DÉCLARATION SUR LES INCIDENTS

M. ROGER FREY, ministre de l'Intérieur, a fait hier soir devant l'Assemblée nationale une déclaration sur les démonstrations organisées par le F.L.N. au cœur



MARCHEZ comme sur un coussin

Avec la semelle en écume de latex AIR PILLO du Dr SCHOLL Elle "matelasse" le pied, de l'orteil au talon lui assurant un confort parfait. Elle est hygiénique, lavable, durable.

ELLE SOULAGE :
Les durs talons douloureux et la sensation de brûlure.
La fatigue du pied, assurant son repos et une marche facile.
Les talons sensibles ainsi que la pression exercée sur les nerfs du pied.

Toutes pointures : Hommes, Femmes, Enfants. En vente : Pharmacies, Orthopédies, Herboristes, Magasins de Chaussures et tous Dépôts Scholl.
SEMELLES AIR-PILLO du Dr Scholl

de la capitale. Cette déclaration avait été réclamée avec insistance par les représentants des différents groupes au cours de la séance de l'après-midi, notamment par MM. René Schmitt (S.F.I.O.), Pierre Portolano (Unité de la République) et Henry Bergasse (ind.). De son côté, M. Ahmed Djebbour, député d'Alger (Unité de la République), avait saisi cette occasion de critiquer très vivement la politique algérienne du gouvernement.

A la conférence des présidents, réunie pendant la suspension de séance du dîner, le gouvernement faisait savoir qu'en son nom, le ministre de l'Intérieur, M. Roger Frey, tirait le soir même, à 22 h. 30, une déclaration.

De nouvelles controverses allaient, au début de la séance de nuit, prélever à l'intervention du ministre, M. René Cathala (Unité de la République) reprochant au gouvernement d'esquiver un débat. M. René Schmitt se plaignait qu'un seul orateur étant autorisé, aux termes du règlement, à répondre au gouvernement, une curieuse coïncidence eût précisément désigné pour ce rôle un membre de l'U.N.R., M. Roger Souchal. Dans le tumulte, M. Frédéric-Dupont, qui présidait, dut suspendre la séance, et c'est seulement vers 23 h. 15 que M. Frey put prendre la parole.

Reprenant tout d'abord l'exposé qu'il avait fait déjà devant le conseil des ministres, le ministre de l'Intérieur a rappelé par le détail les incidents de la veille. Puis il a indiqué qu'un officier de paix, deux brigadiers et dix gardiens ont été blessés et qu'une centaine d'autres ont été contusionnés.

Dix compagnies de C.R.S., vingt-cinq escadrons de gendarmes mobiles ont été concentrés dans la région parisienne afin de parer à toute éventualité. Car il n'est pas tolérable que les rues de la

capitale soient le théâtre de scènes de violence d'où qu'elles viennent », a ajouté M. Frey, dont la déclaration tombait dans un climat glacé.

Salué par les applaudissements de l'U.N.R., M. Frey redescend de la tribune, où lui succède M. Souchal.

Le F.L.N. appuie par les communistes français, a voulu, déclare l'orateur, fixer une base aux démonstrations annoncées par lui pour le 1^{er} novembre. Le gouvernement a fait son devoir par l'entremise d'une police à laquelle nous devons rendre hommage. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

Le porte-parole du G.P.R.A. de Tunis a annoncé de nouvelles démonstrations. Aussi bien, il faut frapper dur et fort (on s'exclame ironiquement à droite). Il faut aussi agir contre les manières de passer. (C'est du côté de l'U.N.R. qu'on applaudit.)

M. Djebbour (Unité de la République) intervient pour dire qu'il est incompréhensible que le gouvernement entame des négociations avec le F.L.N. alors que les tueurs se déchaînent dans la capitale. (Vifs applaudissements à droite.)

Mais l'U.N.R. ne l'entend pas de cette oreille et les pupilles claquent pour exprimer son mécontentement.

Finalement M. Roger Souchal va regagner sa place, non sans avoir affirmé auparavant que le gouvernement doit tout faire

pour effacer les haines raciales telles qu'on peut les constater à Oran, et l'Assemblée en revient aussitôt au projet de loi sur les prix agricoles.

Page suivante : nos autres informations

RIEN NE REMPLACE ASTRA

Les présidents des groupes de la majorité au conseil municipal de Paris ont demandé la convocation d'une session extraordinaire pour entendre les explications du préfet de police sur les mesures de protection à prendre à la suite des manifestations F.L.N.



Appréhendés l'autre nuit par les forces de police 11.538 Nord-Africains ont été conduits dans des centres de triage

TROIS morts, dont un Français de souche — habitant la banlieue — qui se trouvait à passer à l'heure des bagarres, près de soixante-dix blessés (dont un officier de paix, deux brigadiers et un agent) et 11.538 arrestations de Nord-Africains, tel est le bilan des scènes d'insécurité de mardi soir, consécutives aux mots d'ordre lancés par les chefs terroristes de la région parisienne.

On sait que 30.000 Nord-Africains venus de tous les points de Paris et de la banlieue, ont défilé vers le centre de la capitale, de nombreux cortèges aux forces de l'ordre. Commentant aux forces de l'ordre, ils ont manifesté une attitude d'insolence et de mépris. On a pu constater, à 20 h. 30 et à 22 h. 30, des défilés en masse au pont de Neuilly, à la Défense et sur les grands boulevards.

ALA PORTE DE VERSAILLES 6.500 INTERNÉS

Sous l'hermétique coupole d'aluminium du Palais des Sports, 6.500 internés nord-africains, pendant toute la journée d'hier, attendent, debout en rangs serrés, qu'une décision fut prise à l'égard de chacun d'eux, dont le cas était examiné individuellement par les policiers.

Sept cents personnes environ, dont 250 à 300 gendarmes mobiles et des militaires du contingent, étaient chargés de garder ces internés qui, dans une proportion voisine de 85 %, avaient été plus ou moins malmenés, ayant refusé d'obéir aux sommations réglementaires et s'étant, de ce fait, heurtés aux membres du service d'ordre.

Les plus graves blessés relevés parmi les Nord-Africains furent dirigés vers les principaux hôpitaux parisiens, où ils reçurent les soins de plusieurs médecins majors, aidés d'infirmières de la Croix-Rouge.

La nourriture destinée aux internés a été apportée par camions de la caserne Duplex. Dans cette caserne comme dans un certain nombre d'autres de la région parisienne — notamment au Mont-Valérien — des dispositions avaient été prises dès le début de la soirée de mardi pour faire participer les militaires au maintien de l'ordre. Toutes les permissions avaient été supprimées. C'est un stock impressionnant

Parmi les internés de Courberlin, une vingtaine d'enfants, dont l'âge moyen se situe de onze à douze ans, ont été appréhendés avec leurs parents, qui n'avaient pas hésité à assigner d'autorité à ces petits innocents le rôle de médiateurs de « boucliers » en les envoyant, au-devant d'eux, à l'assaut des forces de l'ordre.

Le passant d'origine européenne mortellement blessé est M. Guy Chevalier, trente ans, marié, né dans l'île de Batz (Finistère), et domicilié à Nanterre, qui avait été grièvement atteint à la tête au cours d'un corps à corps. Il a succombé à une fracture du crâne peu après son admission à l'hôpital Cochin.

Dans le quartier de Plessance, quatre Nord-Africains qui avaient ouvert le feu ont été grièvement blessés par la riposte du service d'ordre; ils ont été hospitalisés à Cochin.

C'est toutefois à Puteaux, dans la contre-allée de l'avenue du Général-de-Gaulle, que les deux premières victimes des troubles ont été trouvées mortes. Il s'agit de deux Nord-Africains, Abdelkader Doucouret, 28 ans, demeurant, 7, rue Alfred-Dubreuil à Nanterre, et Lamine Achemoune, 47 ans, 36, qui voltait à Bezons.

137.000 NORD-AFRICAINS RÉSIDENT DANS LA SEINE 60.000 travaillent régulièrement

La population nord-africaine installée en métropole est évaluée à environ 400.000 à 450.000 hommes, femmes et enfants. En majorité, il s'agit de travailleurs répartis dans les régions industrielles du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Est et du Centre. Mais un assez grand nombre demeurent isolés et grossissent les rangs des organisations terroristes. De ce fait, le recensement exact des Nord-Africains de métropole ne peut être qu'approximatif.

Ainsi on estime que 131.000 d'entre eux résident dans l'agglomération parisienne : 60.000 exercent un métier, les autres ne travaillent que par intermittence ou pas du tout. En Seine-et-Oise, on en dénombre 30.000 qui, pour la plupart sont employés dans les zones industrielles d'Argenteuil, Livry-Gargan, Bezons, Houilles, Sartrouville, Aulnay-sous-Bois, le Raincy, Montfermeil, Joinville, etc.

D'une façon générale, ces travailleurs mènent une vie paisible et les exactions ne sont pas leur fait. Ils sont toutefois constamment harcelés par les émissaires du F.L.N. qui entretiennent dans leurs rangs un esprit d'agitation et les soumettent à la « dîme ». D'autre part, s'ils échappent, pendant les heures de travail à l'émprise des meneurs, les travailleurs nord-africains sont, par leur comportement, en dehors de leurs activités, à participer à des réunions de propagande voire à des manifestations comme ce fut le cas mardi et même encore hier soir.

Dans un communiqué publié hier soir, le bureau politique du parti communiste proteste contre « les brutalités des forces de répression » à l'égard des musulmans algériens qui ont manifesté mardi soir à Paris. Le bureau politique demande aussitôt « la libération immédiate de tous les emprisonnés et internés du 17 octobre, l'arrêt des expulsions en Algérie et la levée des mesures discriminatoires prises à l'encontre des Algériens ».

Se déclarant « profondément ému et révolté à l'annonce des événements tragiques de la journée du 17 octobre », le bureau

RAPATRIEMENT IMMÉDIAT DE 1.500 DES MANIFESTANTS ARRÊTÉS

PLUS de la moitié du conseil des ministres, qui a siégé durant deux heures hier matin, de 10 heures à midi, a été consacré aux manifestations des musulmans algériens mardi soir dans le centre de Paris et la banlieue, notamment à Courbevoie. A la suite d'un long exposé du ministre de l'Intérieur, deux décisions ont été prises :

- 1. R. a. p. immédiat en Algérie de 1.500 des manifestants arrêtés qui seront assignés à résidence dans leur douar, d'origine. Ce rapatriement doit être terminé vendredi soir. D'autres rapatriements affectant les manifestants musulmans algériens arrêtés mardi soir auront lieu par la suite.
- 2. Des renforts de police seront amenés à Paris et dans la région parisienne. Six compagnies de

ISONNS
ROJET n° 6
Pierre MICHAUT, colla-BOIS (S.-et-O.) - Tél. 36

MAISON

trée de cette maison de quatre et dépendances est située sur e gauche, et en retrait dans le lle est donc ainsi parfaitement rancé du toit.

hi, on pénètre dans une grande i; au fond et à gauche par un

— munie d'un vestiaire — dessert à l'exception de la chambre 3 iée par le séjour. C'est également parent les escaliers intérieurs , combie et au sous-sol.

ne la salle de séjour par une porte atants. Cette pièce, carrée, est s portes-fenêtres qui la prolonge à la belle saison. Le séjour i par la chambre 3 dont il est ré par une très belle cheminée ble face. Une porte-fenêtre ou-isse en façade principale éclaira

, destinée aux enfants, ouvre par re sur le balcon qui surplombe arage. Elle est dotée d'une pen-

— réservée aux parents — poss- une penderie d'un volume ana- éclairée par une fenêtre donnant de bains se trouve également

isiné, elle est éclairée au-dessus il par une fenêtre à guillotine sur le gauche, et par une seconde ur le jardin. Ses très belles dimen- r'y prendre les repas. Elle est, d'un très grand placard à val-

, le garage est situé sous les 2; la « chaufferie-buanderie — est donnant accès au jardin — est cuisine, la salle de bains et les sous-sol-cave se trouve sous la et la chambre 3.

